



CONSEIL DES ARTS  
DE MONTRÉAL



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## LE CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL LANCE LE PRIX DE LA RELÈVE - CAISSE DE LA CULTURE

Montréal, le 1<sup>er</sup> octobre 2009 – Un nouveau prix viendra récompenser ceux qui œuvrent au développement des arts à Montréal : le *Prix de la relève - Caisse de la Culture du Conseil des arts de Montréal* est destiné à reconnaître le travail des jeunes artistes ou organismes professionnels qui posent des actions structurantes pour la relève artistique. Ce prix est accompagné d'une bourse de 5 000 \$ offerte par la **Caisse de la Culture** et sera géré par le **Conseil des arts de Montréal** dans le cadre d'*Outils la relève artistique montréalaise*.

Que ce soit en stimulant le partage des ressources, en soutenant l'intégration au marché du travail, en facilitant l'accès à du soutien financier, ou encore, en proposant de nouveaux modèles organisationnels, les candidats au *Prix de la relève - Caisse de la Culture* doivent démontrer que, par leurs interventions, ils ont contribué à l'amélioration des conditions de pratique des artistes de la relève. Ce Prix pourra récompenser autant un individu, un collectif, une coopérative, un regroupement qu'un organisme (à but non lucratif), du moment où il œuvre principalement dans les arts et est basé sur l'île de Montréal. Les candidatures seront évaluées par un jury composé d'un membre de la Caisse de la Culture, de deux artistes ou travailleurs culturels de la relève et de deux membres du Conseil des arts. Ils analyseront les dossiers selon différents critères tenant compte, notamment, de la qualité, de la pertinence, du rayonnement et des impacts des actions posées pour soutenir le développement de la relève artistique.

La présidente du Conseil des arts de Montréal, Louise Roy, s'est déclarée ravie de cette « initiative originale qui récompense l'innovation et l'intelligence derrière les meilleures pratiques. Cette implication en faveur des jeunes artistes démontre la vision d'avenir de la Caisse de la Culture, un nouveau partenaire pour le Conseil des arts de Montréal qui, comme nous, est attentif à stimuler le développement des arts. »

Le président de la Caisse de la Culture, Jacques l'Heureux, a déclaré : « Soutenir la relève, c'est reconnaître sa force créatrice et l'importance de son apport au rayonnement des arts et de la culture au Québec ».

Les candidats au *Prix de la relève - Caisse de la Culture* doivent soumettre leur dossier au Conseil des arts de Montréal d'ici le 15 décembre 2009. Les critères d'admissibilité et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site Internet d'Artère : [www.artere.qc.ca](http://www.artere.qc.ca). Pour des renseignements complémentaires, on peut communiquer avec Cynthia Bellemare, coordonnatrice - relève artistique au Conseil des arts de Montréal (514 280-3724, [cbellemare.p@ville.montreal.qc.ca](mailto:cbellemare.p@ville.montreal.qc.ca)). Le premier lauréat du *Prix de la relève - Caisse de la Culture* sera récompensé en mars 2010, dans le cadre du 25<sup>e</sup> déjeuner du Grand Prix annuel du Conseil des arts de Montréal.

— 30 —

Renseignements : Christian O'Leary,  
Directeur des communications et du développement  
(514) 280-3991, [coleary.p@ville.montreal.qc.ca](mailto:coleary.p@ville.montreal.qc.ca)